



Programme académique Design et Technologie Exploratoires

Chers parents, tuteurs, tutrices,

C'est avec un immense plaisir que nous vous invitons à explorer le programme académique de Design et Technologie Exploratoires (D.T.E.). En effet, nous avons élaboré un programme, pour les élèves de la 6^e, 7^e et 8^e année, qui permettra aux passionnés du design et de la technologie de développer leurs compétences dans des domaines aussi variés que l'informatique, la robotique et le design.

Ce programme encourage les élèves à explorer et à enrichir leurs connaissances au sein d'un environnement créatif, stimulant et sécuritaire.

Le programme académique D.T.E. permet donc aux élèves de s'épanouir tant sur le plan de la créativité et de la technique que sur le plan académique.

Afin d'enrichir l'apprentissage des élèves, des parcours ont été conçus dans chacun des domaines du programme tel que le design, la robotique et la programmation ainsi que le multimédia. Au cours de l'année scolaire, les élèves suivront des cours spécialisés et participeront à plusieurs sorties en lien avec le programme. De plus, ils auront à élaborer des projets qu'ils présenteront en fin d'année.

Venez relever le défi avec notre équipe enthousiaste!

M. Iftin Osman
Directeur

Mme Anny Wassef, EAO, B.Éd., B.I.D.
Coordonnatrice du programme académique
Design et Technologie Exploratoires (D.T.E.)



Programme académique Design et Technologie Exploratoires

Contrat

Ce contrat a pour objectif de servir de guide aux élèves de l'école élémentaire et secondaire publique Maurice-Lapointe qui s'inscrivent au programme académique Design et Technologie Exploratoires (D.T.E.). Les élèves inscrit-e-s auront à respecter les consignes suivantes :

- Tout élève respectera en tout temps le code de vie de l'école, que ce soit dans le Studio de créativité ou lors d'activités à l'extérieur de l'école.
- Les élèves devront se présenter à leurs cours selon l'horaire du programme académique D.T.E..
- Les élèves doivent avoir leur matériel au début de chaque cours.
- Les élèves doivent suivre les consignes de sécurité en tout temps.
- L'école n'est pas responsable du bris ou de la perte de tout matériel apporté par un élève.
- L'élève inscrit au programme sera responsable du matériel qui lui sera prêté et devra le traiter avec égard et selon les protocoles présents.
- Les élèves auront à respecter leur engagement académique et maintenir un rendement académique global de 70%, en tout temps.
- Les frais associés à la participation peuvent être versés soit en un (1) montant ou en deux (2) montants; la première moitié au début de la première étape (septembre) et l'autre moitié au début de la deuxième étape (début février). Tout autre arrangement de versement devra être approuvé par la direction.
- L'école se réserve le droit de retirer un ou une élève du programme académique au cas où l'élève ne respecte pas le code de vie de l'école et/ou ne maintient pas une moyenne académique de 70%.



Signature du parent, tuteur, tutrice

Signature de l'élève

Programme académique Design et Technologie Exploratoires

Formulaire d'inscription

Année de participation dans le programme académique :

1^e année 2^e année 3^e année

Section 1 – Informations personnelles

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code Postal : _____

Courriel du père / tuteur : _____

Courriel de la mère / tutrice : _____

Grandeur de chandail polo (grandeur adulte)

P S M L

Année d'étude (septembre 2018)

1^e année 2^e année 3^e année

École de provenance : _____

Section 2 – Choix de domaine dans le programme académique D.T.E.

Choisissez dans l'ordre de préférence les domaines dans le programme académique D.T.E.
pour l'année scolaire 2018-2019



École élémentaire et secondaire publique
Maurice-Lapointe
Ensemble vers les sommets de la réussite.



_____ Design et Multimédia (exemple : le processus de créativité, graphisme, animation)

_____ Design et robotique (exemple : le processus de créativité, dessin en 3 dimensions)



Programme académique Design et Technologie Exploratoires

Formulaire d'inscription

Section 3 – Conditions d'admission

(Cette section est réservée à la coordonnatrice du programme et à la direction de l'école)

Vous devez remettre avec ce formulaire une copie du bulletin scolaire le plus récent démontrant un rendement académique global de **70%**.

Section 4 – Frais d'inscriptions

Vous devez vous acquitter des **frais d'inscription de 450\$** devant être payés selon le choix de versement choisi.

Option 1 : 1 versement de 450\$ au mois de septembre

ou

Option 2 : 2 versements de 225\$ chaque. Le premier versement au mois de septembre et le deuxième versement au début du mois de février.

Section 5 – Signatures

Signature de l'élève : _____

Signature du parent, tuteur ou tutrice : _____

Signature de la coordonnatrice : _____

Signature de la direction : _____

Veuillez retourner votre formulaire d'inscription avant le **18 mai 2018**. Si votre enfant est admis au programme académique Design et Technologie Exploratoires, les frais d'inscription devront



École élémentaire et secondaire publique

Maurice-Lapointe

Ensemble vers les sommets de la réussite.



être remis au mois de septembre. Une lettre confirmant l'admission de votre enfant sera envoyée pendant l'été.